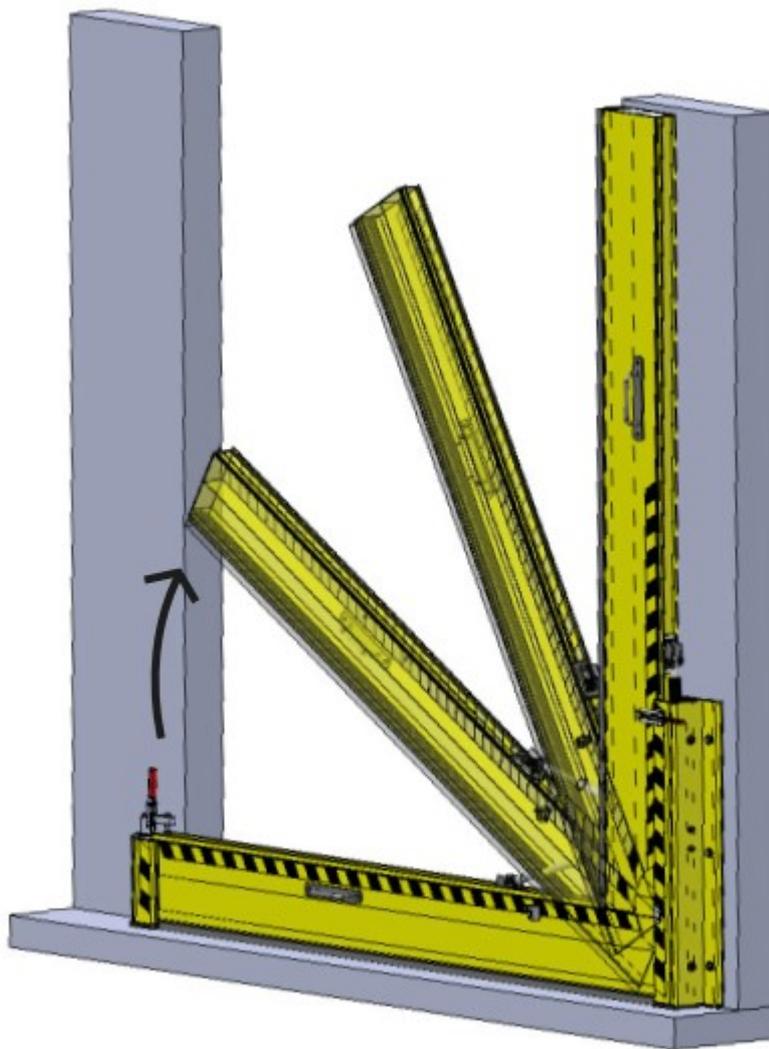


FEUGIER
environnement
groupe metalpe

NOTICE TECHNIQUE BARRIERE BIOGARD PIVOTANTE



SOMMAIRE

I) A - INFORMATIONS – MISE EN GARDE	3
I) B - SECURITE	3
II) A - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	4
II) B - VOCABULAIRE	5
III) A - EQUIPEMENT NECESSAIRE ET FOURNITURES	7
III) B – MONTAGE DE LA BIOGARD PIVOTANTE	6-8
IV) C - MAINTENANCE	8



Le montage de la barrière BIOGARD Pivotante doit être réalisé conformément aux instructions données dans cette notice.

N'utiliser la barrière qu'après avoir pris connaissance de son fonctionnement et dans le respect des instructions données dans cette notice d'instruction.

I) A – INFORMATION – MISE EN GARDE

L'installation de ce matériel dans des environnements à risques soumis à des exigences réglementaires spécifiques doit être prise en compte.

Certains composants de ces protections sont spécialement adaptés pour un usage particulier, rester vigilant lors de l'évolution des conditions d'utilisation.

Cette notice doit être mise à disposition de chaque utilisateur et cela sous-entend la connaissance et le respect des consignes d'utilisation et de sécurité.

I) B – SECURITE

Directives pour la sécurité du travail

Les prescriptions en vigueur pour la sécurité et la prévention des accidents du travail doivent être observées.

Consignes de sécurité

En complément de la notice de montage, les directives suivantes sont à respecter scrupuleusement :

- La protection BIOGARD est conçue selon des exigences techniques définissant sa conception et ses composants. Elle est sûre pour un montage selon les prescriptions de la notice de pose et l'utilisation préconisée par le constructeur.
- La notice d'instruction contient les indications essentielles, nécessaires à l'installation et au maniement correct du produit.
- Toute personne chargée de l'utilisation de la barrière doit connaître et appliquer ces consignes.

ATTENTION, des dangers pourraient se présenter en cas d'utilisation à des fins non prévues et pour la rétention de produits non spécifiés à l'origine.

Le fabricant ne peut donc être tenu responsable des dommages en résultant, seul l'utilisateur en supportera les conséquences. Il est interdit d'apporter toutes modifications même minimales à un des éléments. Lors du changement des joints, respecter les spécifications techniques préconisées.

Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié après avoir soigneusement lu la notice de pose et s'être familiarisé avec son contenu.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits en fonction des progrès techniques des composants.

Nous déclinons toute responsabilité quant à des dommages occasionnés par le non-respect des présentes prescriptions ou par un maniement non-conforme.

Conditions d'utilisation

La barrière est conçue pour être manipulée par un ou plusieurs opérateurs.

II) A – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

La barrière BIOGARD est une barrière de rétention, chargée de contenir les eaux d'extinction à l'intérieur d'un bâtiment, ou de contenir des solvants après un renversement dans une zone dédiée (ex local solvants).



La protection est constituée de 2 poteaux chevillés aux supports (murs) :

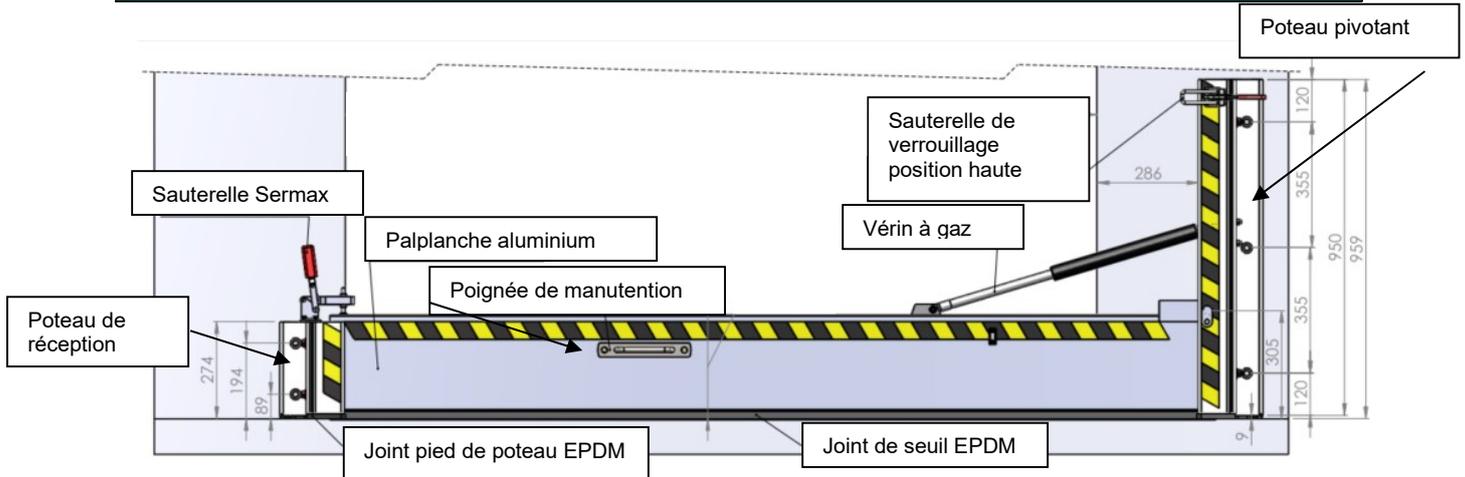
- * 1 poteau pivotant (hauteur 959 mm) sur lequel est fixée la palplanche avec un vérin ressort à gaz, équipé d'une grenouillère pour le maintien de la planche en position haute
- * 1 poteau de réception (hauteur 274 mm) équipé d'une sauterelle pour le verrouillage de la palplanche en position basse.

Les éléments sont en aluminium 6106 T6.

L'étanchéité est assurée par des joints EPDM.

Une seule hauteur de protection disponible : 250 mm

II) B – VOCABULAIRE



III) A – EQUIPEMENT NECESSAIRE & FOURNITURES

La protection BIOGARD PIVOTANTE FEUGIER Environnement doit être installée conformément aux instructions données dans ce guide de pose.

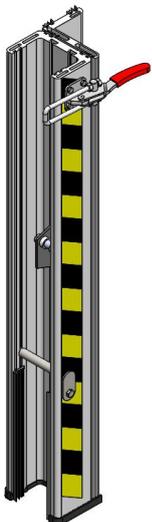
Equipements

- Perceuse à percussion
- Forets béton Ø10 - 18 - 28
- Niveau à bulle
- Mètre à ruban
- Clés à douille et/ou clés plates de 16 - 24
- Clés 6 pans de 6

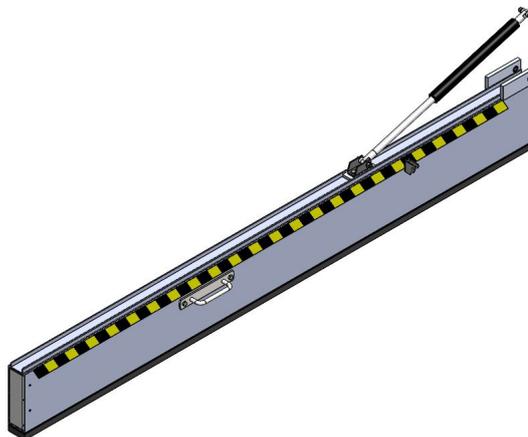
Fournitures

La barrière BIOGARD Pivotante est livrée en plusieurs éléments

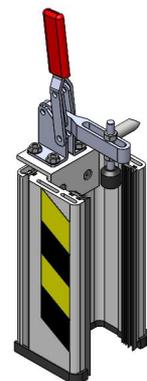
- 1 poteau pivotant
- 1 poteau de réception avec sauterelle sermax
- 1 palplanche avec vérin gaz
- 1 lot de fixations (visserie)



Poteau pivotant



Palplanche

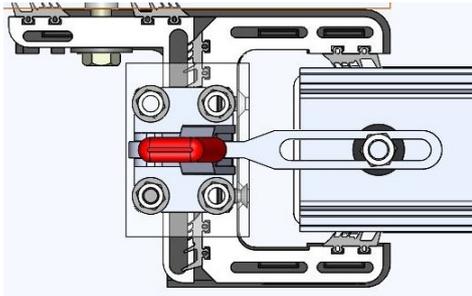


Poteau de réception

III) B – MONTAGE DE LA BIOGARD PIVOTANTE

En premier lieu, présenter la barrière 'à blanc'

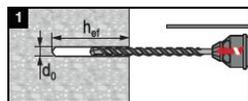
1. Placer le poteau pivotant à l'endroit prévu
2. Présenter la planche 'à blanc' (ne pas assembler le vérin pour le moment)
3. Présenter le poteau de réception (laisser 25mm entre l'extrémité de la planche et le fond du poteau U) – régler l'alignement des poteaux.



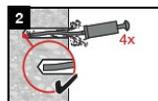
4. Repérer au sol le positionnement des poteaux et marquer _via les trous_ les emplacements de perçages (pré-percer Ø10 en utilisant les poteaux comme gabarits)
5. Percer les supports Ø 18 _ profondeur 110mm et mettre les douilles en place avec le scellement chimique fourni pour les deux poteaux

Principe de pose

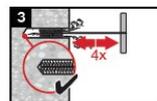
Nettoyage manuel (Diamètre du trou $d_0 \leq 20$ mm et profondeur du trou $h_0 \leq 10$ d)



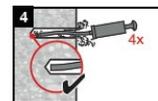
Percer le trou



4 soufflages avec pompe manuelle

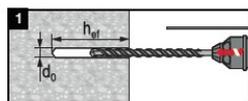


4 brossages avec écouvillon HIT-RB



4 soufflages avec pompe manuelle

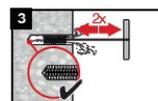
Nettoyage à air comprimé (Tous diamètres et toutes profondeurs de trou)



Percer le trou



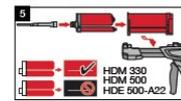
2 soufflages avec air comprimé (6 bars mini)



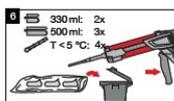
2 brossages avec écouvillon HIT-RB



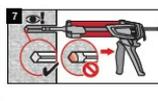
2 soufflages avec air comprimé (6 bars mini)



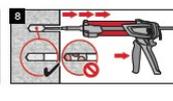
Fixer la buse puis insérer la cartouche dans le porte cartouche et tourner le porte cartouche dedans dans la pince à injection



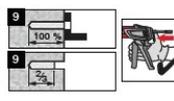
Jeter les premières pressions



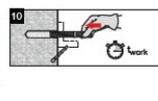
Injecter la résine à partir du fond du trou



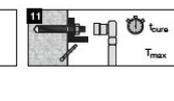
Retirer lentement et progressivement la buse mélangeuse après chaque pression



Remplir le trou au 2/3 pour la pose avant pièce à fixer et à 100% pour la pose au travers



Insérer l'élément avant la fin de la durée pratique d'utilisation t_{work}



Après le temps de durcissement t_{cure} , appliquer le couple de serrage

Température du béton pendant la pose

Température du matériau support	Durée pratique d'utilisation " t_{work} "	Temps de durcissement " t_{cure} "
-10 °C à - 5 °C	1,5 heures	7 heures
- 4 °C à 0 °C	50 min	4 heures
1 °C à 5 °C	25 min	2 heures
6 °C à 10 °C	15 min	1 heure
11 °C à 20 °C	7 min	30 min
21 °C à 30 °C	4 min	30 min
31 °C à 40 °C	3 min	30 min

Température du béton pendant la vie de l'ouvrage

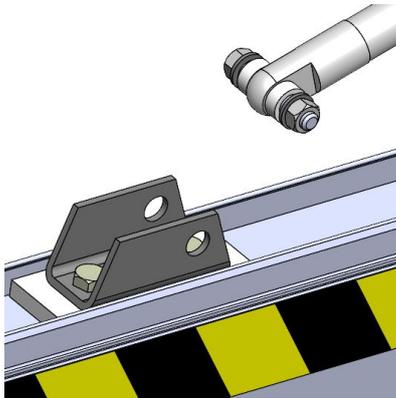
Plage de température	Température du matériau support	Température à long terme	Température à court terme
I	- 40 °C à + 40 °C	+ 24 °C	+ 40 °C
II	- 40 °C à + 80 °C	+ 50 °C	+ 80 °C
III	- 40 °C à + 120 °C	+ 72 °C	+ 120 °C

Nombre de pressions à éliminer : 2 pressions pour cartouche 330 ml
3 pressions pour cartouche 500 ml
3 pressions pour cartouche 500 ml ≤ 5°C

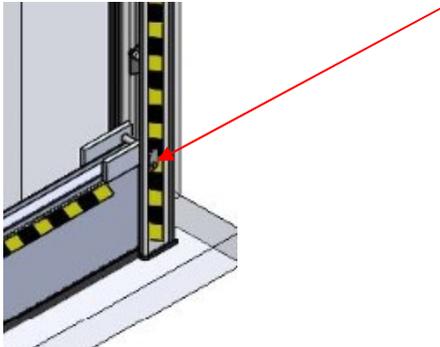
6. Positionner les poteaux et mettre les vis pour que la douille reste horizontale pendant le temps de séchage du scellement.
7. **Patienter pendant le séchage du scellement**

Ensuite on vient fixer les éléments

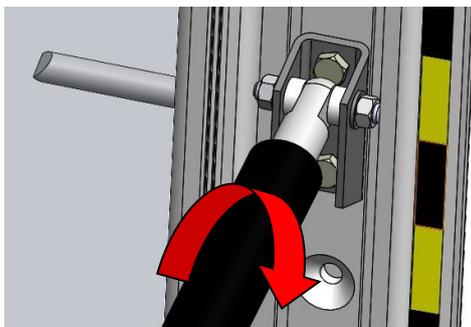
1. Mettre en place le poteau pivotant (visser)
2. Enlever l'axe de chape du vérin de la palplanche



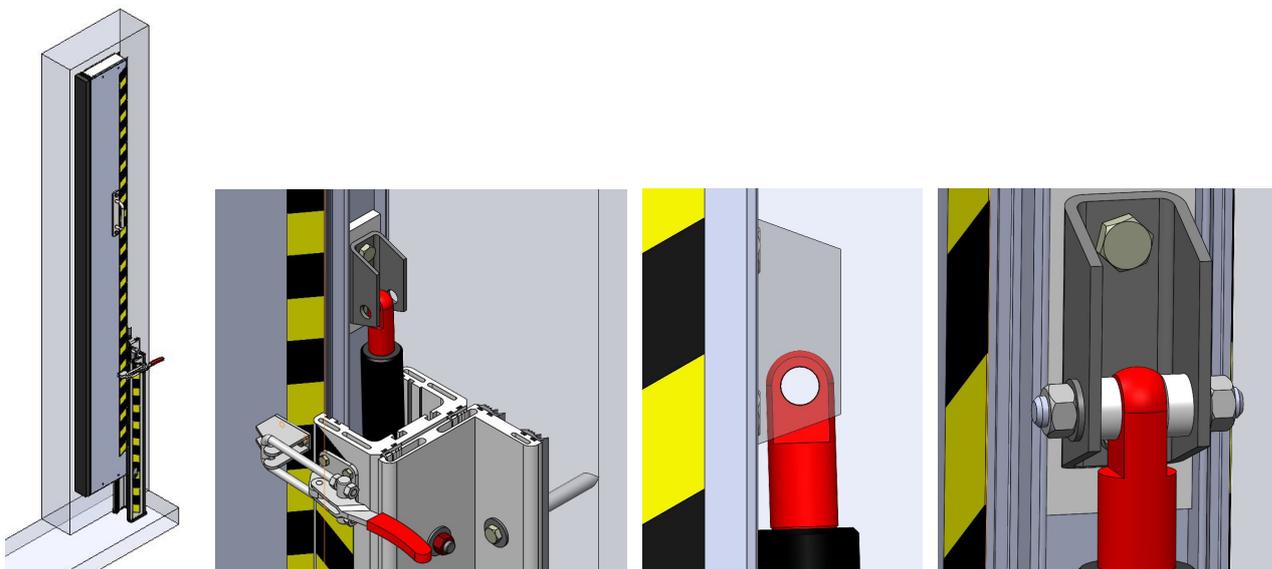
3. Insérer la palplanche et mettre l'axe de pivotement



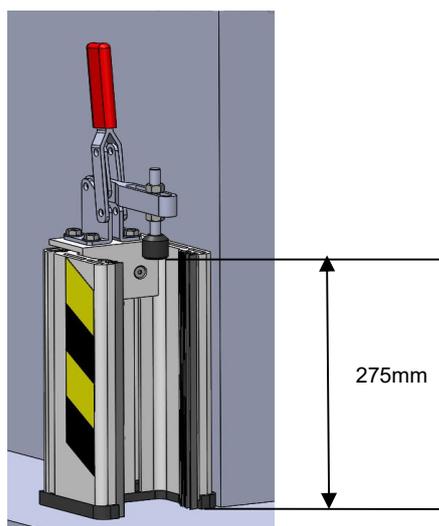
4. Visser le vérin (autocollant côté poteau pivotant) sur le poteau



5. Positionner la planche à la verticale, la maintenir avec la sauterelle et ajuster le vérin (en vissant ou dévissant la tête du vérin) puis le refixer sur la palplanche (avec bagues, rondelles et écrous)



6. Fixer le poteau de réception
7. Régler la sauterelle Sermax en dévissant les deux écrous : cote théorique = 275mm du sol jusque sous le patin (ajuster si besoin)



8. Mettre un cordon de silicone sur les pourtours des poteaux

IV) C – MAINTENANCE

Malgré une protection anti-corrosion de tous les éléments, il est nécessaire de garder les éléments propres et de nettoyer les parties souillées en cas de salissure.

S'assurer que les parties jointives sont exemptes de matières, dépôts qui nuiraient à la bonne étanchéité.

Les joints seront vérifiés périodiquement et seront changés en tant que pièce d'usure ou en cas de détérioration importante pour garantir l'étanchéité attendue.

Lorsque les barrières sont utilisées en milieu polluant, augmenter les périodes d'entretien. Les éléments mécaniques ne nécessitent pas de maintenance particulière.